



ville de
CROLLES

Digue du Fragnès : pare-éboulis

**DOSSIER D'ENQUETE
PREALABLE A LA
DECLARATION
D'UTILITE PUBLIQUE**

6- ESTIMATION SOMMAIRE DES DEPENSES

COMMUNE DE CROLLES

Travaux de protection pare blocs du hameau du FRAGNES

ESTIMATION PREVISIONNELLE

NATURE DES TRAVAUX	Unités	Quantités	Prix Unitaires Hors taxes en €	Prix Total Hors Taxes en €
00 - COORDINATION DE CHANTIER	f	-	5.000	5.000,00
0 - LEVE GENERAL 1/500ème (réalisé avril 2003)	f	-	10.500	10.500,00
1 - ETUDE TRAJECTOGRAPHIQUE DE DIMENSIONNEMENT réf. SAGE RP 2025 (réalisé février 2002)	f	-	8.050	8.050,00
2 - ETUDE TRAJECTOGRAPHIQUE D'OPTIMISATION réf. SAGE RP 2416 (réalisé novembre 2003)	f	-	6.350	6.350,00
2BIS - ETUDE TRAJECTOGRAPHIQUE COMPLEMENTAIRE réf. SAGE RP 2713 (réalisé septembre 2004)	f	-	2.000	2.000,00
3 - ETUDE GEOTECHNIQUE	f	-	7.500	7.500,00
4 - FONCIER : ACQUISITION D'EMPRISE (emprise des terrassements + bande amont 5 m + emprise de la piste)	m2	62.000	0,5	31.000,00
Sous total				70.400,00
5 - CREATION DE MERLONS PARE BLOCS				
5.1 - Merlon de transition en terre compactée (hauteur 5,1 m, parement amont 80 %)	ml	50	100	5.000,00
5.2 - MERLON NORD en technique Pneutex (= tronçon 1 SAGE ; hauteur 5,1 m, parement amont 65°, vol. R estimé 19.100 m3 avec transition)	ml	264	470	124.080,00
5.3 - MERLON CENTRAL en technique Pneutex				
5.3.1 - tronçon 1bis SAGE (hauteur 6,1 m ; parement amont 65° ; vol. R estimé 25.000 m3)	ml	282	570	160.740,00

NATURE DES TRAVAUX	Unités	Quantités	Prix Unitaires Hors taxes en €	Prix Total Hors Taxes en €
5.3.2 - tronçon 2 SAGE (hauteur 5,6 m ; parement amont 65° ; parement aval raidi sur 130 ml + raccordement 20 ml ; vol. R estimé 12.600 m3)	ml	245	650	159.250,00
5.4 - MERLON SUD en technique Pneutex (= tronçons 3 + 4 SAGE ; hauteur 4,8 m, parement amont 65°, vol. R estimé 13.500 m3)	ml	249	440	109.560,00
- pour mémoire : $\Sigma V_R = 73.500 \text{ m}^3$ $\Sigma V_D = 52.000 \text{ m}^3$ longueur totale de merlon : 1090 m				
- les prix incluent la gestion des déblais (transports longitudinaux) et l'apport éventuel de complément				
- ils incluent également la récupération de la terre végétale et sa disposition sur le parement aval et la crête des merlons				
Sous total				558.630,00
6 - CREATION D'UNE PISTE DE SERVICE EN PIED D'OUVRAGE (3 tronçons ; largeur 3,5 m en terrain naturel). Accès libre (pas de barrières prévues)	ml	1.160	2	2.320,00
7 - ENGAZONNEMENT de l'ensemble des terrassements (hors piste)	m2	55.000	1	55.000,00
8 - TRAITEMENT DE LA RUINE VANUCCI				
8.1. - débroussaillage à l'amont de la digue jusqu'au chemin (longueur 150 ml, largeur 5 m)	f	-	2.000	2.000,00
8.2. - curage sûr section 1 m2	ml	150	10	1.500,00
8.3. - <u>Ouvrage de prise</u> , selon plans				
8.3.1. - B.A. corps d'ouvrage	m3	1,1	1.500	1.650,00
8.3.2. - fers avec fixations	U	7	100	700,00
8.3.3.- enrochements bétonnés	m3	10	120	1.200,00
8.4 - <u>Buses d'évacuation</u>				
8.4.1. - Ø 300 acier (débits ordinaires), y compris jointoyages	ml	25	300	7.500,00

NATURE DES TRAVAUX	Unités	Quantités	Prix Unitaires Hors taxes en €	Prix Total Hors Taxes en €
8.4.2. - Ø 500 acier (surverse), y compris jointoyages	ml	25	400	10.000,00
8.5 - Ouvrage de restitution : - parement blocs liaisonnés épaisseur 0,7 m (2 x 3 m) ; gros bloc brise charge 3 m ³ au débouché des tuyaux ; tapis de dissipation en creux de largeur 6 m réduite à 3 m longueur 10 m en enrochements bétonnés	m ³	60	120	7.200,00
			Sous total	89.070,00
			Total Travaux Hors Taxes	718.100,00
			Honoraires, divers et imprévus 11,4 % environ (convention honoraires sur estimation provisoire : 32.900 € H.T.)	81.900,00
			Total général	800.000,00
			T.V.A. 19,6 %	156.800,00
			MONTANT TOTAL T.T.C.	956.800,00

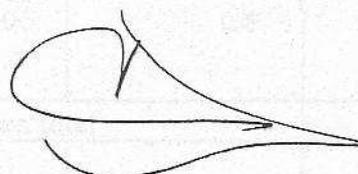
ARRETE le présent devis estimatif à la somme de NEUF CENT CINQUANTE SIX MILLE HUIT CENT EUROS T.T.C.

Approuvé à Crolles le

Grenoble, le 07 janvier 2005

L'Ingénieur des Travaux des Eaux
et des Forêts,

Le Maire



Frédéric HESPEL

2. MONTANT DES ACQUISITIONS À RÉALISER

**L'emprise globale du projet intéresse
85 parcelles pour une emprise de 59 300 m²
environ et concerne 50 propriétaires.**

**Le montant des acquisitions foncières est estimé
à 21 410 €
(avis du service des Domaines du 23 juin 2005)**